

APPEL A PROJETS

Parcours « L'art dans les jardins »

Constellations de Metz

2^{ème} édition - Du 28 juin au 16 septembre 2018



Pôle Culture de la Ville de Metz
Mairie de Metz
Pôle Culture Service Action Culturelle
B.P. 21025 / 57036 METZ Cedex 1
poleculture@mairie-metz.fr
+33 (0)3 87 55 54 56



Contexte :

Dans le cadre de sa saison culturelle « Constellations de Metz » 2018, la Ville de Metz lance un appel à projet aux artistes pour la production et la diffusion d'une œuvre ou d'un projet, plastique ou végétal(e), qui prendra place dans les espaces verts de la ville (parcs, squares et jardins).

Le projet sera visible dans le cadre d'un parcours urbain à l'allure d'une grande promenade à travers des espaces verts de la ville et sera visible en journée. Les projets attendus doivent se trouver dans l'un des espaces verts selon le parcours défini en annexe.

Le présent appel à projet vise la sélection d'un artiste (ou d'un collectif d'artistes) sur la base de références et d'intentions relatives au projet envisagé. Un contrat de prestations artistiques sera ensuite conclu avec le candidat retenu.

L'esprit de l'événement « Constellations de Metz » :

Exigeante et accessible, « Constellations de Metz » est une saison artistique et culturelle construite autour d'un fil rouge : les arts numériques, en lien avec l'axe « Art & Tech » de la marque de territoire *Inspire Metz*. L'objectif est de promouvoir la création, faire découvrir des artistes et des œuvres de qualité, tout en favorisant des rassemblements qui dépassent les héritages culturels, les générations, dans une communauté d'émotions partagées. Cette nouvelle saison artistique a permis en 2017 d'inscrire plus visiblement et de façon encore plus qualitative la Ville de Metz comme une capitale culturelle, auprès d'un public régional mais aussi venu de France et de l'étranger.

Le public ciblé :

- Les touristes culturels
- Les touristes en séjour
- Les visiteurs de proximité (régionale et transfrontalière)
- Les visiteurs occasionnels
- Les amateurs d'art contemporain.

1. Les enjeux et objectif de cet appel à projet

- Proposer une installation innovante et de qualité aux visiteurs de « Constellations de Metz »
- Valoriser la création artistique contemporaine
- Intégrer une programmation nationale et transfrontalière
- Bénéficier d'une couverture presse et média importante.

2. Profil des candidats

Ce projet s'adresse aux artistes professionnels, collectifs d'artistes et opérateurs culturels.

L'artiste (ou les artistes) proposé sera :

- inscrit à la Maison des Artistes ou à l'AGESSA,
- ou
- salarié par une structure professionnelle habilitée à établir une facturation.

3. Les contraintes à respecter

La proposition s'intégrera en cohérence avec le lieu choisi. L'installation devra être opérationnelle le **26 juin 2018**. Une attention particulière sera donnée à toute démarche de recherche de partenariat pour la réalisation du projet.

4. Les critères de sélection

- Caractère innovant, créatif, contemporain et qualité de la démarche artistique
- Dimension esthétique de l'œuvre en cohérence avec le site
- Faisabilité technique et sécuritaire du projet
- Dimension partenariale du projet.

5. Le calendrier

- Dépôt des dossiers de candidature le **12 janvier 2018**, dernier délai
- Résultat de la sélection le **19 janvier 2018** au plus tard
- Installation opérationnelle le **26 juin 2018** (présence de l'artiste pour présentation presse et inauguration).

6. La composition du comité de sélection

L'Élu à la Culture et les représentants du Pôle Culture de la Ville de Metz composeront le comité de sélection. Des représentants du service Parcs et Jardins de la Ville de Metz pourront également composer le comité.

7. Conditions d'accueil et budget

L'appel à projet donnera lieu à la signature d'un contrat entre la Ville et l'artiste (ou le collectif). Celui-ci reprendra les obligations des deux parties (notamment la présence obligatoire de l'artiste à certaines dates définies en concertation).

Une enveloppe budgétaire globale et maximale de **5 000 € TTC** est prévue, ce budget devant inclure les honoraires artistiques (cession de droit compris), les coûts de production et de technique pour l'installation du projet (repérages, transports, frais de bouche, hébergement, montage, démontage et traitement des déchets, maintenance).

8. La communication

L'artiste (ou le collectif) sélectionné accepte que la représentation de son œuvre soit utilisée par la Ville à des fins de communication (Facebook de l'événement, Facebook de la Ville, site de la Ville...).

9. Les modalités de participation

Les candidats transmettront avant le **12 janvier 2018** un dossier en format numérique (document pdf) à : poleculture@mairie-metz.fr

Nous vous demandons de bien vouloir privilégier les envois de vos dossiers via des services de transfert de fichiers du type Wetransfer (**Dropbox exclu**).

Il est impératif que l'intitulé de tous les fichiers qui composent le dossier de candidature commence par le nom de famille du participant ou le nom du collectif (ex. pour le participant M. Dupont : «dupont_cv.pdf», etc.).

Renseignements complémentaires : Pôle Culture : 03 87 55 54 56

Dossier à remplir :

Nom du porteur de projet :

.....
.....

Adresse :

.....
.....

Code postal :

.....
.....

Ville :

.....
.....

Tél :

.....
.....

Mail :

.....
.....

Site internet :

.....
.....

N° SIREN :

.....
.....

N° SIRET :

.....
.....

Avez-vous déjà participé à un événement organisé par la Ville de Metz : oui – non

Nom du projet proposé :

.....
.....

Discipline :

.....
.....

Création originale : oui – non

Noms des partenaires éventuels (mécène, société technique et logistique, structure culturelle...)

.....
.....

Aspects techniques :

Pour une meilleure évaluation de votre projet, soyez le plus précis possible sur vos informations d'ordre technique.

Joindre un plan / croquis de l'installation.

Liste de matériel requis :

.....
.....

Puissance électrique requise :

.....
.....

Classification à la résistance au feu de votre installation (MO, M1 ou non)

.....
.....

Durée de montage et démontage :

.....
.....

Travail en hauteur : oui – non

Demande et autorisations particulières (ex : extinction éclairage public, pyrotechnie...)

.....
.....

Conditions d'accès logistiques (type de livraison, conditionnement...)

.....
.....

Étanchéité des composants :

.....
.....

Notice de maintenance et fonctionnement (allumage, extinction, maintenance)

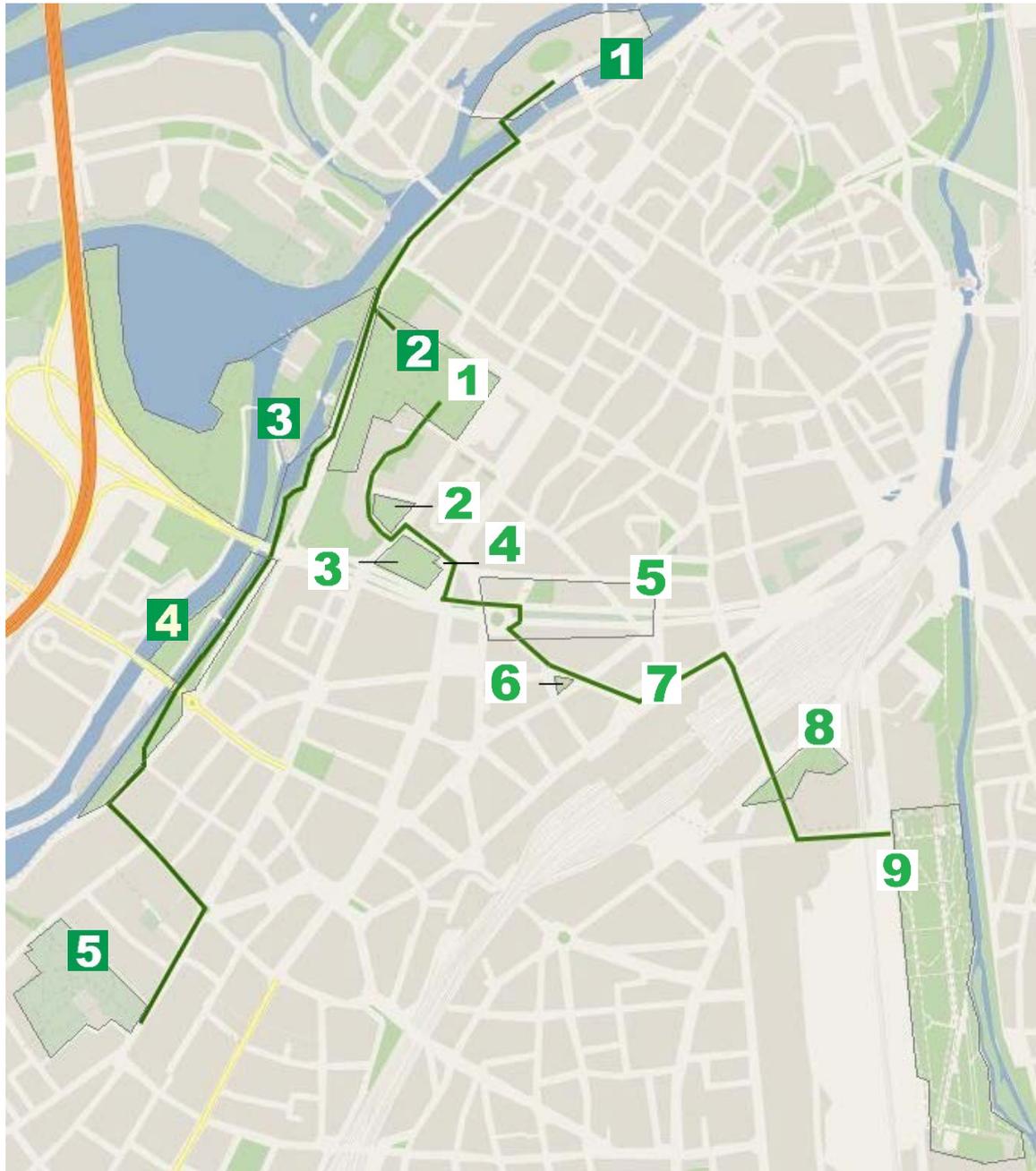
.....
.....

Documents à joindre :

1. Présentation du porteur de projet (historique de l'association, curriculum vitae, biographie)
2. Descriptif détaillé du projet :
 - Contenu artistique
 - Biographie des artistes
3. Fiche technique détaillée :
 - Descriptif de la mise en œuvre technique
 - Liste des besoins fournis et à fournir avec devis joints le cas échéant
4. Budget prévisionnel (dépenses et recettes) du projet avec notice explicative incluant le détail des coûts techniques.
5. Copie de l'attestation d'assurance en cours de validité pour les structures (associations, établissements culturels)
6. Relevé d'identité bancaire
7. Ensemble des supports de prestations nécessaires à la bonne réception de votre projet (CD, DVD, plaquette) à l'adresse suivante :

Mairie de Metz
Pôle Culture - Service Action Culturelle
B.P. 21025
57036 METZ Cedex 1

8. Plan d'implantation du projet (via Google Earth ou Google Map)



- | | |
|---------------------------------------|---|
| 1 Place de la Comédie | 1 Jardins de l'Esplanade |
| 2 Jardins de l'Esplanade | 2 Square Giraud / Palais du Gouverneur |
| 3 Plan d'eau | 3 Square Gallieni |
| 4 Voies du canal de la Moselle | 4 Porte Serpenoise |
| 5 Jardin Botanique | 5 Avenue Foch / Tour Camoufle |
| | 6 Square Mangin |
| | 7 Gare |
| | 8 Jardin Jean-Baptiste Keune / CPM |
| | 9 Jardins Jean-Marie Pelt |